

Montréal, le 4 juillet 2008

Objet : Changement à la collecte du volet santé

Chers parents et cher « prénom enfant »,

Comme vous le savez, les chercheurs de notre équipe sont intéressés à en apprendre toujours plus sur le développement des enfants. En ce sens, ils travaillent fort pour obtenir du financement afin de pouvoir réaliser leurs projets. Récemment, nous avons obtenu une nouvelle subvention qui vient s'ajouter au volet santé actuel. Ces fonds nous permettront de réaliser de nouvelles analyses qui sont à la fine pointe de la science, dans le domaine de la génétique.

Afin de pouvoir réaliser ces analyses, nous avons apporté deux modifications au volet santé :

- 1- Si vous et votre enfant acceptez que le prélèvement sanguin soit effectué chez votre enfant, nous vous demanderons votre consentement pour prélever 10 ml (soit 2/3 de cuillère à soupe) supplémentaires de sang.
- 2- Toujours dans la mesure où vous acceptez de participer aux objectifs de recherche en génétique (par prélèvement de sang ou de salive), nous vous demanderons votre consentement pour effectuer un prélèvement supplémentaire de salive.

Ces ajouts s'inscrivent dans le cadre de l'axe de recherche ADN et comportement décrite dans la documentation que vous avez déjà reçue. Ils ne comportent aucun nouveau risque pour votre enfant.

Lorsque l'infirmière vous visitera pour réaliser le volet santé, elle aura en main deux exemplaires du formulaire de consentement modifié. Vous pourrez les compléter selon votre consentement et lui en remettre une copie.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Merci de votre participation à cette grande étude!



Bertrand Perron,
Coordonnateur
(514) 873-4749 poste 6132 ou (sans frais) 1-877-677-2087